

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Francis BLANC, Gilbert REBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOUD à Francis BLANC, Pierre OSER à Christian RAYOT, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	29
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.



2013-06-37 – Décisions prises par délégation.
Rapporteur : Christian RAYOT

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

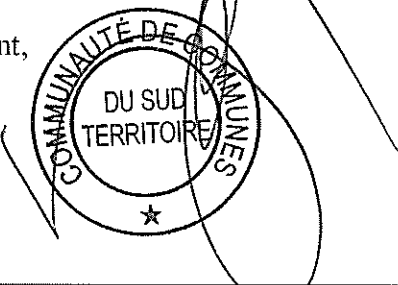
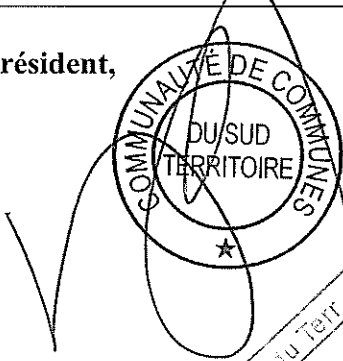
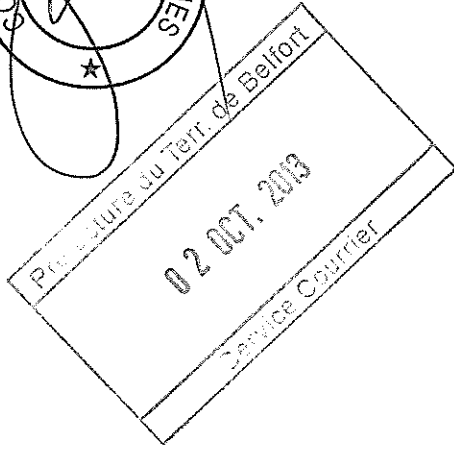
Opérations	Libellé	Tiers concerné	Montant TTC	Président Vice- président	Date
Service Ordures Ménagères	Balance pour les DDS entreprises	Précia Molen	2 906.28 €	A. HELLE	29/01/2013
Service Ordures Ménagères	Collecteur d'huile	Manergo	4 132.18 €	A. HELLE	25/04/2013
Service Ordures Ménagères	Carpot Toit (couverture collecteur d'huile)	Bricomarché	1 690.00 €	A. HELLE	30/04/2013
Service Ordures Ménagères	Protection des murs de quai	Féroplast Création	15 923.54 €	A. HELLE	31/05/2013
Service Ordures Ménagères	Divers travaux maçonnerie sur la déchetterie	BM Concastri	3 386.86 €	A. HELLE	13/05/2013
Service Ordures Ménagères	Acquisition d'un manitou	Z Manitou	34 076.00 €	A. HELLE	19/06/2013
Service Ordures Ménagères	Mise aux normes des installations électriques sur la déchetterie (DREAL)	Stivalet Elec	2 447.14 €	A. HELLE	29/06/2013
Service Ordures Ménagères	Rideaux métalliques hangar déchetterie	Komilfo- Courvoisier	13 779.50 €	A. HELLE	02/07/2013

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Service Ordures Ménagères	Déplacement poteau téléphone Chemin du fer à cheval	Orange	1 005.92 €	A. HELLE	10/07/2013
ZAC des Grands Sillons à Grandvillars	Déssouchage parcelle « a » de 1 ha 45 a et 60 ca partie haute de la ZAC	Entreprise ROY	5 616,41 €	C. RAYOT	19/07/2013
Service Ordures Ménagères	Acquisitions benne	TAM	25 804.90 €	A. HELLE	19/07/2013
Service Ordures Ménagères	Couverture et fixation au sol de l'abri huile	Les ateliers de la Gesse	3 324.88 €	A. HELLE	31/07/2013
Service Ordures Ménagères	Matériel informatique 2 ordinateurs et installation magnus	SGI-OCI	4 410.85 €	A. HELLE	08/08/2013
ZAC du Technoparc	Analyse eau bassin de rétention	RWB	863,81 €	C. RAYOT	09/09/2013
ZAC des Grands Sillons à Grandvillars	Analyse eau bassin de rétention	RWB	863,81 €	C. RAYOT	09/09/2013

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte du tableau des décisions prises par délégation.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 OCT. 2013 Et publication ou notification le 02 OCT. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  
---	--